Université de Montréal

Faculté des arts et des sciences
Département de science politique

POL 6509 – Méthodes d'évaluation des politiques **Hiver 2020**
Jeudi 13h à 16h **Local C-4145**

Professeure: Christine Rothmayr
Bureau : C-4012
Courriel : christine.rothmayr.allison@umontreal.ca

OBJECTIFS

Ce cours est une introduction à la pratique de l'analyse et de l'évaluation des politiques publiques. Il offre un aperçu des différentes approches théoriques et méthodologiques employées dans l'analyse et l'évaluation des politiques publiques. Il initie les étudiants à la pratique de l'analyse à l'aide d'exercices pratiques et d'exemples tirés de différents domaines politiques. Plus précisément, le cours amènera les étudiants à :

- connaître les principales approches méthodologiques employées dans l'analyse et l'évaluation de politiques publiques;
- connaître les étapes et les méthodes du processus d'analyse et savoir les appliquer dans l'analyse d'un enjeu de leur choix ;
- savoir reconstruire la logique d'intervention d'un programme ou d'une politique à l'aide d'un modèle logique;
- connaître les principes de l'évaluation de la mise en œuvre et des résultats d'une politique;
- savoir identifier les enjeux éthiques et les enjeux de pouvoir liés à l'analyse et l'évaluation des politiques publiques.

PÉDAGOGIE

Les apprentissages se font grâce aux lectures obligatoires, à des discussions en classe, à des exercices pratiques ainsi qu'à un travail de session. Ce cours est un séminaire favorisant les discussions systématiques entre les participants. La préparation préalable au cours est particulièrement importante pour assurer un échange dynamique et rigoureux. Ainsi, pour assurer le succès du cours, les étudiants sont invités à arriver à l'heure, à être attentifs aux interventions de tous et chacun et à contribuer à la discussion chaque semaine. La contribution à la discussion consiste à faire des observations en lien avec les lectures obligatoires, à poser des questions aux collègues à partir de ses observations, à répondre aux questions de la professeure et des autres étudiants et à partager ses réflexions sur les enjeux reliés aux thèmes à l'étude.

Le livre suivant, disponible à la librairie de l'UdeM dès le début du cours, sera utilisé :

Bardach, E. et E.M. Patashnik (2019). *A Practical Guide for Policy Analysis: The Eightfold Path to More Effective Problem Solving* (6th ed.). Washington: CQ Press.

Le cours est complété par un portail Studium, qui permet la soumission électronique des travaux.

ÉVALUATION

Les lectures obligatoires, doivent être effectuées avant les séances de cours (voir le calendrier des séances). Concernant les différentes étapes de la réalisation du travail de session, les délais indiqués au calendrier doivent être respectés rigoureusement.

L'évaluation sera basée sur les éléments suivants:

Rapport (40%; première version à rendre le 5 avril, deuxième remise le 19 avril): Il s'agit d'effectuer et de rédiger une analyse de politique sur la base du mandat défini et choisi au début du cours. Le rapport est d'une longueur maximale de 8500 mots (environ 25 pages), incluant le résumé, l'analyse (définition du problème, analyse et comparaison des solutions), la recommandation et la bibliographie. Les modalités précises seront présentées en classe. Vous êtes fortement encouragé à revoir votre rapport final après la réception de la critique de votre collègue.

Rédiger quatre fiches, en préparation du rapport final (4 x 5% = 20%): Les quatre étapes de travail servent à l'élaboration et la rédaction de votre analyse et sont à rendre pour les dates indiquées ci-dessous. Les modalités précises seront discutées en classe.

1. Proposition de mandat: 19 janvier; choix définitif de mandat 2 février
2. Définition du problème : 23 février
3. Formuler des solutions, définir les critères d'évaluation : 8 mars
4. Anticiper les résultats et évaluer les solutions, recommandation : 22 mars

Évaluation du rapport d'un collègue (15%, à rendre le 12 avril) : Il s'agit de lire le travail d'un(e) autre étudiant(e) et de rédiger une critique constructive d'une longueur de 1680 mots (environ 4 pages) qui est à remettre à l'étudiant et à la professeure. La répartition des travaux sera planifiée lors de la séance du 19 novembre. Cette critique vous servira à revoir votre travail final.

Faire une présentation du rapport (15%, 23 avril) : Il s'agit de réaliser une présentation orale d'une durée de 10 minutes (en groupe) qui permet d'illustrer de façon claire et efficace l'enjeu public que vous étudiez, les solutions proposées, les critères retenus et la recommandation finale. Plus de détails vous seront donnés durant la session.

Participation en classe (10%) : Une participation active est exigée pour toutes les séances. La note de participation reflètera la qualité de la participation, la présence en classe, l'assiduité à formuler des interrogations pertinentes et l'engagement envers son équipe. Pour bien préparer le travail en classe, il faudrait répondre à la question suivante : Quelle est l'utilité des textes lus pour apprendre à réaliser une évaluation de politiques publiques?

Calendrier et lectures obligatoires

Séance 1, 9 janvier: Introduction au cours

Petit rappel: Thoenig Jean-Claude , « Politique publique », in *Dictionnaire des politiques publiques*, Presses de Sciences Po, 5e édition, 2019 : 462-468. URL : https://www.cairn.info/dictionnaire-des-politiques-publiques--9782724625110-page-462.htm

Séance 2, 16 janvier: Qu'est-ce que l'analyse de politiques ? (I) ; Invités: Darine Benkala et Alexandra Marchand (Gouvernement ouvert, Secrétariat Conseil du Trésor du Canada)

Weimer, D., & Vining, A. R. (2011). *Policy Analysis* (6th ed.). New York: Routledge: 30-41 & 340-395.

Example: Weimer, D., & Vining, A. R. (2017). *Policy Analysis* (6th ed.). New York: Routledge: 3-29 (Preview).

- ***Dimanche 19 janvier (23h59): Étape 1a : Remise de la proposition de mandat***

Séance 3, 23 janvier: Qu'est-ce que l'analyse de politiques ? (II)

Head, B.W. (2008). Three Lenses of Evidence-Based Policy. *The Australian Journal of Public Administration*, 67(1) : 1-11. DOI:10.1111/j.1467-8500.2007.00564.x

Newman, J., & Head, B. (2015). Beyond the two communities: a reply to Mead's "why government often ignores research". *Policy Sciences*, 48(3): 383-393. DOI 10.1007/sl 1077-015-9226-9

Tobin, C. (2014). Citizen Forums against Technocracy? The Challenge of Science to Democratic Decision Making. *Perspectives on Political Science*, 43:1 : 31-40. DOI:10.1080/10457097.2012.720836

Séance 4, 30 janvier: Les étapes de l'analyse

Bardach, E. et E.M. Patashnik (2019). *A Practical Guide for Policy Analysis: The Eightfold Path to More Effective Problem Solving* (6th ed.). Washington: CQ Press : 1-96 (Part I).

- ***Dimanche, 2 février (23h59): Étape 1 : Remise du mandat définitif***

Séance 5, 6 février: La recherche pour effectuer l'analyse

Bardach, E. et E.M. Patashnik (2019). *A Practical Guide for Policy Analysis: The Eightfold Path to More Effective Problem Solving* (6th ed.). Washington: CQ Press, 97-122 & 133-146 & 177-180. (Part II, Part IV Appendix E)

Forester, J. (2006). Policy Analysis as Critical Listening. In M. Moran, M. Rein & Goodin, R. E., *The Oxford Handbook of Public Policy*. Oxford: Oxford University Press : 124-151.

Séance 6, 13 février : La définition du problème

Head, B.W. (2018). Forty years of wicked problems literature: forging closer links to policy studies, *Policy and Society*, DOI: 10.1080/14494035.2018.1488797

Stone, D. (2002). Policy paradox: The art of political decision making, revised edition. *London and New York, NY: WW Norton and Company*. « Cause»: 188-209.

- ***Dimanche 23 février (23h59): Remise étape 2 : Définition du problème***

Séance 7, 20 février: Les modèles logiques et les instruments de politique

McCawley, P. F. *The Logic Model for Program Planning and Evaluation*. CIS1097, University of Idaho Extension : http://www.cals.uidaho.edu/edcomm/pdf/CIS/CIS1097.pdf.

Millar, A., R. S. Simeone, & al. (2001). Logic models: a systems tool for performance management. *Evaluation and Program Planning* 24(1), 73-81. DOI: 10.1016/S0149-7189(00)00048-3

Bardach, E. et E.M. Patashnik (2019). *A Practical Guide for Policy Analysis: The Eightfold Path to More Effective Problem Solving* (5th ed.). Washington: CQ Press: 123-132 & 147-156 (Part III, Appendix A).

Séance 8, 27 février: L'évaluation de la mise en œuvre et des résultats

Chabé-Ferret, S., Dupont-Courtade, L. & Treich, N. (2017). Évaluation des Politiques Publiques : expérimentation randomisée et méthodes quasi-expérimentales. *Economie & prévision*, 211-212,(2), 1-34.
https://www.cairn.info/revue-economie-et-prevision-2017-2-page-1.htm?contenu=resume.

Hansen, P., & Jespersen, A. (2013). Nudge and the Manipulation of Choice: A Framework for the Responsible Use of the Nudge Approach to Behaviour Change in Public Policy. European Journal of Risk Regulation, 4(1), 3-28. doi:10.1017/S1867299X00002762

- ***Dimanche, 8 mars à midi (23h59): Remise étape 3 – Solutions et critères d'évaluation***

Séance 9, 12 mars : séance obligatoire de travail en classe

Séance 10, 19 mars: séance obligatoire de travail en classe (planification des dernières étapes + formation spéciale sur les rapports de stage)

- ***Dimanche 22 mars à minuit (23h59): Remise étape 4 : Évaluation des solutions, formulation de la recommandation***

Séance 11, 26 mars: séance obligatoire de travail en classe

Pour le travail, apporter la démarche de travail et l'exemple : Weimer, D., & Vining, A. R. (2017). *Policy Analysis* (6th ed.). New York: Routledge: 3-29 (Preview).

Séance 12, 2 avril: Encadrement individuel en classe

- ***Première remise du travail final : Dimanche, 5 avril à 23h59***

Séance 13, 9 avril: Encadrement individuel en classe

- ***Évaluation du travail d'un collègue : Dimanche, 12 avril à 23h59***

Séance 14, 16 avril: Encadrement individuel en classe

- ***Remise définitive du travail: Dimanche, 19 avril à 23h59***

Séance 15, 23 avril : Présentations des travaux (toute la journée 8h30 à 16h)

Rappel de règlements pédagogiques

Veuillez prendre note que le trimestre se termine le 23 décembre 2019 (incluant la période des examens). Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

En cas d'absence à un examen ou de retard dans la remise d'un travail, l'étudiant doit remplir le formulaire approprié et le remettre à la technicienne à la gestion des dossiers étudiants (TGDE) responsable de son dossier dans les 7 **jours ouvrables** suivant l'absence à un examen ou la date de remise d'un travail. Les formulaires sont disponibles sur le site web du SAFIRE ou auprès de la TGDE ou en cliquant sur les liens suivants : Demande de délai pour la remise d'un travail, Avis d'absence à un examen.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. À noter, il s'agit de la politique « par défaut » du Département; les enseignants sont libres d'imposer une pénalité plus élevée s'ils le désirent.

La prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

> Tous les étudiants sont invités à consulter le site web http://www.integrite.umontreal.ca/ et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants.* **Plagier peut entrainer un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique de l'Université de Montréal s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre :
Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : http://harcelement.umontreal.ca/que-faire/que-faire-si-je-vis-du-harcelement/
Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement :
http://harcelement.umontreal.ca/que-faire/que-faire-si-on-se-confie-a-moi-ou-si-je-suis-temoin-de-harcelement/
Pour toute autre question : http://harcelement.umontreal.ca/

Bibliothécaire et règles bibliographiques

N'hésitez pas à profiter des services de Mathieu Thomas, bibliothécaire disciplinaire spécialisé en science politique. Vous pouvez le rejoindre à son bureau (local 3095 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un courriel (m.thomas@umontreal.ca). M. Thomas met aussi à la disposition des étudiants un Guide internet, point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

Tout travail remis dans le cadre du cours POL 6509 doit respecter les règles bibliographiques du Style Chicago (méthode Auteur-Date). Pour les règles relatives à la présentation matérielle (numérotation des pages, police de caractères, etc.), se référer au document *Exigences matérielles des travaux*, disponible sur la page d'accueil du Guide ScPo.